

L'an deux mille dix-neuf et le trente juillet à 19 h 00 le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Gilles COUTURE, Maire.

Absents excusés : BRÈTHES Alain, LE LIARD Denis,

Absents : DUPUY Sandrine, GRAMOND Laure.

Le compte-rendu de la réunion du 11 juin 2019 est adopté à l'unanimité.

I - INFORMATIONS DIVERSES

1. C.C.C.T. :

- Salon du livre 2019 : Pour le 24^{ème} salon du livre, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la subvention de 2 000.00 €. Le thème sera : le Patrimoine.
- Arrêté du P.L.H. (Programme Local de l'Habitat) de la Communauté de Communes Chalosse Tursan : le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.
A noter qu'un P.L.H. (6 ans) doit être compatible avec notre PLUI (10 à 12 ans), qui lui-même doit être compatible avec le SCOT (Adour Chalosse Tursan - 20 ans), et enfin lui-même compatible avec le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Egalité des Territoires).
Au vu des premiers projets d'habitat sur Geaune (Résidence autonomie, lotissement privé, logements locatifs...), les objectifs semblent atteignables pour augmenter, de manière raisonnée, la population.
- Bilan de l'OPAH sur le Tursan au bout d'un an : Celui-ci est encourageant, notamment à Geaune par la création de logements locatifs dans des immeubles vacants.
- Pôle Enfance Jeunesse : L'inauguration est prévue le 29 août à 17h00. Les locaux sont très fonctionnels, très agréables et l'affluence est au rendez-vous (+ 25% par rapport à 2018).
- Tourisme : Demande de l'Office de Tourisme de filmer Geaune dans le cadre de la création d'une vidéo sur les Landes Intérieures (Marsan, Pays Grenadois et Chalosse Tursan). Elle sera diffusée, entre autres, dans les cinémas. Le Conseil Municipal est d'accord à l'unanimité.

2. SIVU des écoles du Tursan.

- Sensibilisation au gascon dans les deux écoles dès la rentrée prochaine (1 heure / classe / semaine).
- Emploi du temps et quotités horaires de certains agents à revoir avant la rentrée de par les nouvelles modalités de mise à disposition du SIVU vers la CCCT et de la CCCT vers le SIVU.

3. EHPAD Cœur du Tursan.

- L'inauguration aura lieu le 14 octobre 2019.

4. Conseil Département des Landes.

- Rappel du dispositif « Budget Participatif Citoyen » avec une réunion qui s'est tenue à Geaune le 22 juillet 2019.

5. M.S.A.P.

- Les MSAP postales (dont celle de Geaune) seraient labellisées « Maisons France Services » avec plus de moyens, plus d'opérateurs,... Ce serait très bien pour notre territoire. A suivre....

6. Epicierie Associative.

- Concept intéressant, fédérateur, non concurrentiel avec une épicerie « classique ». Cependant il faut que son fonctionnement ait lieu dans un cadre légal :
 - ✓ Déclaration préalable du propriétaire pour le changement de destination (habitat → Local commercial)
 - ✓ Un « animateur » de l'épicerie doit faire un stage pour que le local puisse obtenir la licence « vente d'alcool à emporter ».

II - PERSONNEL.

- Entretiens professionnels à faire pour les agents techniques de la commune.
- Horaires d'ouverture Mairie :
Tous les matins (Du lundi au vendredi) / 8H30 à 12H00 au lieu de 12h30, afin de permettre aux secrétaires de pouvoir avancer sur certains dossiers sans être dérangées.
- D'autre part, vu que Sylvie Deyres n'est présente que le lundi après-midi et le jeudi toute la journée, la Mairie sera fermée certains après-midi, notamment lors des congés annuels.

III - POINT SUR LES TRAVAUX.

1. Réhabilitation de façades

- Trois propriétaires se sont inscrits dans ce dispositif (0 en 2018). Les trois dossiers ont été examinés en commission, notamment par rapport à la nature des travaux. Les trois ont été reconnus éligibles et le Conseil Municipal accepte de verser les sommes suivantes :
 - ✓ 2 000 € (montant maximum) à M. KHEYI Ali pour 12 268.30 € de travaux,
 - ✓ 2 000 € (montant maximum) à Mme COCO Christiane pour 8 998.29 € de travaux,
 - ✓ 1 7070 € à M. ALLUÉ-ONCINS pour 3 561.31 € de travaux. De plus il lui sera notifié qu'il pourra disposer de 930 € (2 000 € - 1 070€) s'il veut terminer la réhabilitation de la façade de son immeuble.

Ces trois réhabilitations contribuent vraiment à embellir notre bastide, ce qui était, bien sûr, l'objectif recherché.

2. Travaux

- Les travaux de réfection de la chaussée sur la RD2 prévus initialement en juillet sont reportés en septembre 2019 par le Département. Depuis 2017, la réglementation prévoit que le Département ne prend à sa charge que le marquage peinture de la ligne médiane, et donc tout le

reste du marquage est à la charge de la commune. Cependant la CCCT va supporter ces frais de peinture au sol.

- Face à la médiathèque un passage bateau va être créé avant la réfection de la chaussée.
- Hall des ports : nécessité de la mise aux normes pour le panneau de basket (recalage et plexi à remplacer)
- PAT : chemin des Pagers
- A l'école des Arènes, les fenêtres de l'étage ont été remplacées par SLT Fermetures.
- Salle Polyvalente : Prévoir de changer un bec verseur à la machine à bière. Il faudra mentionner également sur la convention un alinéa indiquant que la recharge de gaz est à la charge de l'utilisateur.
- Piscine : Sur le petit bassin, lors du contrôle de l'eau, il a été relevé quelques anomalies. La société Maïtena a été contactée afin d'y remédier. La fréquentation a été très importante durant le mois de juillet.
- SDEL : Concernant la mise en place de l'éclairage public sous les arcades, il manque l'accord d'un occupant afin de lancer les travaux.

3. Fleurissement

- La visite « Paysage et cadre de vie » a eu lieu jeudi 25 juillet avec Sandrine Dufau et Gilles Couture.
- La commission a été informée de la démarche suivie « Plan de référence » avec des actions à programmer dans le domaine du fleurissement.
- La démarche participative a plu.

IV - CDG 40 : Adhésion à un groupement de commandes « Gestion technique des ERP »

Le Conseil Municipal accepte pour l'adhésion en 2020 à un projet de commandes portées par le CDG des Landes sur les contrôles techniques dans les ERP.

V - TOUR DES COMMISSIONS

- Comité de Jumelage.
 - o Village-Neuf. Gilles LACOSTE a organisé la réunion ce jour à 18h afin de finaliser le séjour qui aura lieu du 23 au 27/8 pour le 80^{ème} anniversaire de l'évacuation. Une photo de course landaise (portrait de Gauthier Labeyrie) sera offerte à la commune d'accueil ainsi qu'un DVD des 700 ans.
 - o Ablitas. Suite aux élections un nouveau maire a été élu. Ce dernier a envoyé un courrier le 17 juillet mentionnant son désir de poursuivre les échanges entre nos deux communes. Gilles COUTURE préparera un courrier pour proposer une rencontre « aller-retour » en 2020 pour sceller les 20 ans de jumelage.

VI - MANIFESTATIONS

- 11/8. Tour des Landes cycliste : une course contre la montre

par équipe partira de Geaune en faisant une boucle par Miramont-Sensacq, Clèdes et retour à Geaune sur la Place. Une note d'informations avec le plan sera distribuée à la population. La buvette sera tenue par l'ACLET.

- 21-22/09. Week-end Rockabilly organisé par la Compagnie des Augustins qui sollicite une subvention. Un courrier de demande de précisions sera adressé à l'association.
- 29/09. Vide-grenier traditionnel organisé par l'ACLET.

VII - DIVERS

- FEC : subvention allouée par le conseil Départemental pour un montant d'environ 4 000€
- Eglise : En attente des arrêtés de la DRAC
- Nouvelle association « Le Nain Geaune (jeux en famille) : une salle dans le bâtiment Pôle Enfance Jeunesse sera mise à leur disposition moyennant bien sûr une convention avec la CCCT
- Trésorerie de Geaune. Fermeture prévue fin décembre.
- Entr'aides : remerciements de l'Armée de Terre pour l'accueil lors de leur passage le 12 juin dernier à Geaune.
- Recensement de la population : du 16 janvier 2020 au 22 février 2020. Une réunion est proposée pour les élus.
- Petites Cités de Caractère : Édectour prévu les 24 et 25 septembre prochains
- Plan de référence. Le 29 juillet, sur la Place, a été dévoilé le scénario où quelques actions se profilent.
- Fêtes locales : une rencontre avec le Comité des Fêtes s'est déroulée le 25 juillet. Résultat globalement très positif
- Secours catholique : Demande d'installer un stand lors du marché le jeudi matin, demande accordée gracieusement.

La séance est levée à 21 h 00.

Ont signé au registre :

COUTURE Gilles		BRÈTHES Alain	Excusé
LACOSTE Gilles		FLOUS Pierre	
ARRAGON Dominique		BAILLET Jean-Michel	
PLAÏNO David		LE LIARD Denis	Excusé
DUFAU Sandrine		GRAMOND Laure	Absente
LOCHE Bernard		LAPORTERIE Odile	
DUPUY Sandrine	Absente	CARBILLET Dominique	
LARRAT Jean-Louis			